

# VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

***Des titres sécurisés,  
vos démarches simplifiées.***

- 1 Rendez vous sur le site **permisdeconduire.ants.gouv.**
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez-vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne



?

**BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?**

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

 <https://www.facebook.com/ANTSdirect>

 @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans  
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:  
**[www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques)**